



SÉLECTIONS MULTISPORTS 2025



Table des matières

Liste des abréviations et des termes	3
Introduction	4
Critères généraux de sélection :	5
Critères de sélection spécifiques pour Be3	6
Calendrier des compétitions 2025	6
WCH de Triathlon et Duathlon d'hiver WCH (ITA) les 22-23 février 2025 (Elite)	6
WCH Duathlon Powermann « Demi-Distance » à Alsdorf (GER) le 27 avril 2025 (Elite)	6
EC de Duathlon à Rumia (POL) les 26 et 27 avril 2025	7
EC « Multisport » à Pampelune (ESP) le 17 mai 2025	9
WCH « Multisport » à Pontevedra (ESP) du 21 au 29 juin 2025	11
EC Cross Triathlon & Cross Duathlon à Prachatice (CZECH) du 7 au 10 août 2025 (Elite, U23, Junior)	16
Jeux Mondiaux à Chengdu (CHI) 14-17 août 2025 (Élite)	17
WCH Duathlon Powermann « Longue Distance » à Zofingue (SUI) le 7 septembre 2025 (Elite)	17
EC de Triathlon « Longue Distance » à Almere (Pays-Bas) le 13 septembre 2025 (Elite)	18
Procédure d'appel	19
Annexe 1 : Code de conduite pour les membres de l'équipe nationale	19



Liste des abréviations et des termes

AC Be3 = Commission d'Appel de Belgian Triathlon
BAS = Cour Belge d'arbitrage pour le sport
BC = Championnat de Belgique
Be3 = Belgian Triathlon (Fédération Nationale)
Be3 SC = Comité de Sélection de Be3
BO Be3 = Bureau Exécutif de Be3
COIB = Comité Olympique et Interfédéral Belge
EG = Jeux Européens
EC = Championnats d'Europe
EC J = Championnats d'Europe junior
ETU = European Triathlon Union (Fédération Européenne de Triathlon)
ETU cup = Coupe d'Europe Elite
ETU J Cup = Coupe d'Europe Junior
TRI GF = Grande Finale des WTCS
IM = Ironman
LF3 = Ligue Francophone de Triathlon
MTR = Relais par équipe mixte
NT = Équipe Nationale
OG = Jeux Olympiques
PTO Rank= Classement mondial de l'Organisation Professionnelle de Triathlon
PI = Indice de Performance
QUOTA = Le nombre maximum de places de départ par pays, tel que défini par TRI
SD = Distance standard (distance olympique)
T100 = Course de PTO Triathlon World Tour dont la distance est de 100km (2-80-18)
TL = Chef d'équipe désigné comme responsable pour une mission
TRI = World Triathlon (Fédération Mondiale de Triathlon)
U23 = Athlètes âgés de 19 à 23 ans compris
WC = Coupe du monde
WCH = Championnats du monde
WTCS = World Triathlon Championship Series
YOG = Jeux Olympiques de la Jeunesse
3VL = Triathlon Vlaanderen
70.3 = Distance en miles pour un demi-ironman

Introduction

Un athlète est sélectionné pour l'équipe nationale s'il répond aux critères de sélection, se conforme à la procédure de sélection et souscrit aux conditions générales de l'équipe nationale, y compris le Code de conduite (Annexe 1).

L'ambition de Be3 est de promouvoir le multisport sous ses différentes formes. **Cependant, la sélection pour un événement n'équivaut pas nécessairement à un financement pour l'événement.** Chaque ligue a sa propre politique de financement et les athlètes peuvent contacter leurs directeurs techniques respectifs pour plus d'informations.

Le **Comité de Sélection Be3** est composé de :

- Directeur Technique de la 3VL
- Directeur Technique de la LF3

Les athlètes sont responsables pour les éléments suivant :

- Un athlète qui souhaite participer à une compétition du calendrier TRI doit **fournir son programme par e-mail au Directeur Technique de sa ligue respective 60 jours avant l'événement.**
- **Les modifications** apportées à ce programme doivent être envoyées par courriel au directeur technique de la ligue **au moins 45 jours avant** la date de l'événement.
- La liste de départ sera créée le premier mardi 30 jours avant l'événement. **Les athlètes qui se retirent tardivement** - c'est-à-dire pendant la période pendant laquelle le TRI produit la liste de départ jusqu'au jour de la compétition - **se verront facturer des frais administratifs** par leur ligue à laquelle l'athlète est affilié égaux aux **frais d'inscription plus 250 €** par annulation tardive. Ce n'est que s'il existe une raison valable d'annulation tardive (par exemple, une blessure aiguë ou une maladie) que l'amende de 250 € pourra être annulée.
- **L'athlète est responsable de communiquer l'exactitude de son calendrier de compétition** en tout temps. Les athlètes peuvent consulter le statut des épreuves TRI auxquelles ils sont inscrits en se connectant à leur compte de TRI sur www.triathlon.org

Après cela, la procédure suivante est appliquée :

- Le directeur technique de chaque ligue est responsable de l'inscription des athlètes affiliés à leur ligue respective sur la liste d'attente de TRI. TRI attribue une place de départ selon le règlement habituel de [TRI](#).
- Le Be3 SC attribuera les places de quota disponibles aux athlètes qui répondent aux critères de sélection spécifiques de Be3 décrits ci-dessous. **L'atteinte des critères spécifiques ne garantit pas une place de départ, car cela dépendra des places de quota disponibles attribuées à Be3 par World Triathlon et du classement individuel de l'athlète.** Un athlète sur la liste de départ ne doit pas automatiquement supposer qu'il peut effectivement prendre le départ.

- Après la production d'une liste de départ, un athlète peut toujours consulter sa place sur la [liste d'attente](#) sur le site web de TRI.
- S'il y a plus d'athlètes que de places de quota disponibles, les athlètes seront prioritaires sur la base des critères de sélection spécifiques de Be3 décrits ci-dessous.
- S'il n'y a pas d'accord au sein du Be3 SC sur la composition de l'équipe nationale, les points de vue de chaque membre du Be3 SC seront transmis aux membres du AC Be3, qui prendront à leur tour la décision finale.
- Lorsqu'un membre de l'équipe nationale est blessé ou malade, ou qu'il souhaite se retirer, le Be3 SC se réserve le droit de réévaluer la sélection en concertation avec l'athlète et son personnel. À cette fin, le Be3 SC peut demander des informations supplémentaires à l'athlète, au médecin, au médecin de la fédération et/ou à l'entraîneur personnel. Par la présente, les règles de confidentialité et de secret professionnel seront respectées. Le Be3 SC peut décider d'aligner un autre athlète à sa place, mais n'est pas obligé de le faire.
- Le Be3 SC détermine la sélection en toute bonne conscience afin de déléguer la sélection belge la plus forte possible et/ou d'atteindre un objectif d'apprentissage/de développement spécifique.
- Dès que la sélection nationale finale est finalisée, les DT la communiquent aux athlètes sélectionnés.

Critères généraux de sélection :

Les athlètes doivent :

- Être titulaire d'une licence compétition chez 3VL ou LF3.
- Être en mesure de présenter un certificat médical sportif (ECG & EPI) valide conformément aux [règles médicales du TRI](#). L'attestation doit être remise par courriel au directeur technique de la ligue au moins 45 jours avant la première compétition.
- Être de nationalité sportive belge telle qu'expliquée par TRI.
- Répondre aux critères d'éligibilité de TRI (accord de l'athlète et règlement antidopage), tels que décrits sur le site Web www.triathlon.org
- Répondre aux critères de sélection spécifiques de Be3.
- Être médicalement apte à être sélectionné pour les compétitions énumérées ci-dessous. Le Be3 SC se réserve le droit de ne pas sélectionner un athlète s'il ne peut pas participer à son plein potentiel, par exemple en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'autres circonstances.

Critères de sélection spécifiques pour Be3

Calendrier des compétitions 2025

- WCH de triathlon et de duathlon d'hiver (ITA) le 22 et 23 février 2025
- WCH Duathlon Powermann « Demi-Distance » à Alsdorf (GER) le 27 avril 2025 (Elite)
- EC Duathlon à Rumia (POL) les 26 et 27 avril 2025
 - EC Duathlon (Elite, U23, Junior) le 26 avril 2025
- EC « Multisport » à Pampelune (ESP) le 17 mai 2025
 - EC Aquathlon (Élite, U23, Junior)
 - EC Triathlon « Demi-Distance » (Élite)
- WCH « Multisport » à Pontevedra (ESP) du 21 au 29 juin 2025
 - Duathlon WCH (Élite, U23, Junior)
 - WCH Duathlon Relais mixte 2x2 (Élite, Junior)
 - WCH Cross Triathlon (Élite, U23, Junior)
 - WCH Cross Duathlon (Élite, U23, Junior)
 - WCH Aquathlon (Élite, U23, Junior)
 - WCH Triathlon « Longue Distance » (Élite)
- EC Cross Triathlon & Cross Duathlon à Prachatice (CZECH) du 7 au 10 août 2025 (Elite, U23, Junior)
 - EC Cross Duathlon le 7 août 2025 (Elite, U23, Junior)
 - EC Cross Triathlon le 9 août (Elite, U23, Junior)
- Jeux Mondiaux (World Games) à Chengdu (CHI) du 14 au 17 août 2025 (Élite)
 - Duathlon Standard (Élite)
 - Duathlon Relais Mixte 2x2 (Élite)
- WCH Duathlon Powermann « Longue Distance » à Zofingue (SUI) le 7 sept 2025 (Elite)
- EC Triathlon « Longue Distance » à Almere (NLD) le 13 sept 2025 (Elite)

WCH de Triathlon et Duathlon d'hiver WCH (ITA) les 22-23 février 2025 (Elite)

Si le quota le permet, il est possible d'attribuer jusqu'à un maximum de **6 places par sexe** .
Les athlètes intéressés peuvent soumettre leur candidature pour cet événement par courriel directement à leur DT respectif. Les athlètes doivent énumérer les résultats précédents de triathlon/duathlon d'hiver ou les résultats pertinents de ski/triathlon/duathlon xc.

Date limite pour soumettre une candidature : **13 janvier 2025**

Date de la communication de sélection : **20 janvier 2025**

WCH Duathlon Powermann « Demi-Distance » à Alsdorf (GER) le 27 avril 2025 (Elite)

Élite:



Si le quota le permet, il est possible d'attribuer jusqu'à un maximum de **6 places par sexe**. Les athlètes qui ont satisfait aux critères ci-dessous sont éligibles à la présélection et doivent faire part de leur intérêt à courir par courriel à leur directeur technique avant la date limite de candidature. La présélection de l'athlète sera basée selon l'ordre de priorité suivant :

1. Top 5 sur un duathlon Powermann Demi ou Longue Distance en Elite en 2023 ou 2024
2. Top 10 sur EC ou WCH de Duathlon Standard Distance Elite en 2023 ou 2024
3. Top 3 sur BC de Duathlon Longue Distance en 2024

Pour les athlètes qui n'ont *pas* satisfait aux critères ci-dessus, ils peuvent toujours envoyer une demande de participation à la course élite, en envoyant un courriel au directeur technique de la Ligue à laquelle ils sont affiliés en indiquant les performances et les résultats des 24 derniers mois pour mériter une sélection. En cas de places de quota restantes, toutes les demandes reçues avant la date limite de candidature seront examinées par le Be3 SC.

Date limite pour soumettre une candidature : **3 février 2025**

Date de la communication de sélection : **17 mars 2025**

EC de Duathlon à Rumia (POL) les 26 et 27 avril 2025

Élite:

Si les places de quota le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **6 athlètes au total par sexe** sur la base des critères A ci-dessous. Les athlètes ayant atteint les critères A sont prioritaires et éligibles à la présélection. Si moins de 6 athlètes atteignent les critères A, un maximum de 2 places de quota par sexe sera attribué pour les critères B. Les athlètes doivent déclarer leur intention de participer à la compétition avant la date limite de candidature.

Critères A :

- top 5 au EC de Duathlon (scratch) ou top 8 au WCH de Duathlon (scratch) en 2024
- top 2 aux BC de Duathlon (scratch) en 2024

Critères B :

Pour les autres athlètes qui n'ont pas atteint les critères A, ils doivent répondre aux deux critères suivants :

- 1) Courir une course sur route certifiée de 5 km, 5000m sur piste ou 5000m contre-la-montre (filmée intégralement sur la piste, meneurs autorisés) entre le 1er janvier 2025 et le 10 mars 2025 sous 14'40" pour les hommes et 16'50" pour les femmes.
- 2) Avoir participé à l'une des courses suivantes en 2023 ou 2024 :
 - WCH de Duathlon Elite
 - EC de Duathlon Elite
 - Une manche de Grand Prix en France sur Duathlon en Division 1
 - Top 10 (scratch) aux BC de Duathlon



- Triathlon ETU/WC/WTCS en Elite

Dans le cas où plusieurs athlètes répondent au critère B, les athlètes ayant réalisé le meilleur temps sur 5000m/5km auront la priorité.

Date limite pour soumettre une candidature : **3 février 2025** (les athlètes ont encore jusqu'au 10 mars 2025 pour soumettre des chronos sur 5000m)

Date de la communication de sélection : **17 mars 2025**

U23 : ouvert aux athlètes nés entre 2005 et 2002

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner **jusqu'à 3 athlètes au total par sexe** sur base des critères A ci-dessous. Si moins de 3 athlètes par sexe répondent aux critères A, jusqu'à **1 athlète** peut être sélectionné sur la base des critères B. Les athlètes ayant atteint les critères A sont prioritaires et sont éligibles à la présélection. Les athlètes doivent déclarer leur intention de participer à des courses avant la date limite de candidature indiquée ci-dessous.

Critères A :

- Top 3 au EC de duathlon en U23 ou top 3 au WCH de duathlon en U23 en 2024
- Victoire au BC de duathlon en U23 en 2024

Pour les athlètes nés en 2005 :

- Top 3 au EC de duathlon en Junior en 2024 ou top 5 au WCH de duathlon en Junior en 2024

Critères B : Pour les autres athlètes qui n'ont pas satisfait aux critères A, ils doivent répondre aux deux critères suivants :

- 1) Courir une course sur route certifiée de 5 km, 5000m sur piste ou 5000m contre-la-montre (filmée intégralement sur la piste, meneurs autorisés) entre le 1er janvier 2025 et le 10 mars 2025 sous 15'15" pour les hommes et 17'15" pour les femmes.
- 2) Avoir participé à l'une des courses suivantes en 2023 ou 2024 :
 - EC de Duathlon en U23
 - WCH de Duathlon en U23
 - Une manche de Grand Prix en France sur Duathlon en Division 1
 - Top 5 aux BC de Duathlon en U23
 - ETU/WC/WTCS, EC U23 ou WCH U23 en triathlon

Dans le cas où plusieurs athlètes répondent aux critères B, les athlètes ayant réalisé le meilleur temps sur 5000m/5km auront la priorité.

Date limite pour soumettre une candidature : 3 février 2025 (les athlètes ont encore jusqu'au 10 mars 2025 pour soumettre des temps sur 5000m)

Date de sélection : 17 mars 2025

Juniors : ouvert aux athlètes nés entre 2006 et 2009



Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **3 athlètes par sexe** sur la base des critères A ci-dessous. Si moins de 3 athlètes par sexe répondent aux critères A, jusqu'à **1 athlète** peut être sélectionné sur la base des critères B. Les athlètes ayant atteint les critères A sont prioritaires et sont éligibles à la présélection. Les athlètes doivent déclarer leur intention de participer à la compétition avant la date limite de candidature indiquée ci-dessous.

Critères A :

- Top 3 au EC de duathlon en junior ou top 5 au WCH de duathlon en junior en 2024
- Victoire aux BC de Duathlon en Junior en 2024

Critères B : Pour les autres athlètes qui n'ont pas satisfait aux critères A, ils doivent répondre aux deux critères suivants :

- 1) Courir une course certifiée sur route de 5 km, une course sur piste de 5000m ou un contre-la-montre de 5000 m (filmé intégralement sur la piste, meneurs autorisés) entre le 1er janvier 2025 et le 10 mars 2025 sous 15'45" pour les hommes et 17'45" pour les femmes.
- 2) Avoir participé à l'une des courses suivantes en 2023 ou 2024 :
 - EC de Duathlon en Junior
 - WCH de Duathlon en Junior
 - Une manche de Grand Prix en France sur Duathlon en Division 1
 - Top 5 aux BC de Duathlon en Junior
 - ETU J Cup ou CE/WCH Junior en triathlon

Dans le cas où plusieurs athlètes répondent aux critères B, les athlètes ayant réalisé le meilleur temps sur 5000m/5km auront la priorité.

Date limite pour soumettre une candidature : 3 février 2025 (les athlètes ont encore jusqu'au 10 mars 2025 pour soumettre des temps sur 5000m)

Date de sélection : 17 mars 2025

EC « Multisport » à Pampelune (ESP) le 17 mai 2025

EC de Triathlon « Moyenne Distance » le 17 mai 2025.

Élite:

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **4 athlètes par sexe** sur la base des critères ci-dessous. Pour les athlètes ne répondant pas aux critères, **1 athlète supplémentaire par sexe** peut être sélectionné sur base d'une délibération du Be3 SC en tenant compte de la proximité des critères et/ou de circonstances atténuantes : chute, blessure, maladie, etc.

Les athlètes qui ont atteint l'un des niveaux de performance ci-dessous seront éligibles à la présélection. La priorité parmi les athlètes admissibles sera établie selon l'ordre de priorité suivant :



- 1) Top 15 sur un T100 en 2024 ou 2025
- 2) Podium en catégorie pro sur un triathlon de moyenne distance 70.3 Ironman, Challenge moyenne distance, EC moyenne distance ou WCH moyenne distance en 2024 ou 2025 (avant la date de sélection).
- 3) Top 8 en catégorie Pro sur un triathlon 70.3 Ironman, Challenge moyenne distance, EC moyenne distance ou WCH moyenne distance en 2024 ou 2025 (avant la date de sélection).
- 4) Victoire aux BC de Triathlon moyenne distance en 2024

Dans le cas où il y aurait plus de candidats que de places de quota disponibles, ou pour distinguer les athlètes obtenant les mêmes résultats dans différentes courses (par exemple, l'athlète X gagne une course Challenge, l'athlète Y gagne une course Ironman 70.3), la priorité sera donnée aux athlètes ayant obtenu le score PTO le plus élevé sur une course de « moyenne distance » au cours des 12 derniers mois au moment de la date limite de sélection.

Date limite pour soumettre une candidature : 31 mars 2025

Date de la communication de sélection : 7 avril 2025

EC d'Aquathlon le 17 mai 2025 (Élite, U23, junior)

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **2 athlètes par sexe**. Les athlètes qui ont satisfait aux critères ci-dessous sont présélectionnés :

Critères 1 :

1. Elite : Top 5 (scratch) aux EC/WCH d'aquathlon en 2024
2. U23 : Top 5 (scratch) aux EC/WCH d'aquathlon en 2024
3. Junior : Top 5 (scratch) aux EC/WCH d'aquathlon en 2024

Critères B :

Pour les athlètes intéressés qui n'ont pas atteint les critères A, ils peuvent envoyer par e-mail leur temps de natation de 400 m (course ou contre-la-montre, bassin de 25m ou 50m) et de course sur route certifiée de 5km, 5000m sur piste ou 5000m sur piste en contre-la-montre (filmée en intégralité) pour considération au DT respectif de leur ligue. Les normes de chrono pour la natation et la course à pied sont listées ci-dessous :

Natation 400m :

- Hommes Elite : 4'10" Femmes Élite : 4'35"
- Hommes U23 : 4'15" Femmes U23 : 4'40"
- Hommes Junior : 4'25" Femmes Junior : 4'45"

Normes de course à pied 5000m/5km :



- | | |
|--------------------------|------------------------|
| - Hommes Elite : 14'40" | Femmes Elite : 16'50" |
| - Hommes U23 : 15'15" | Femmes U23 : 17'15" |
| - Hommes Junior : 15'45" | Femmes Junior : 17'45" |

S'il reste des places de quota, les athlètes qui réalisent à la fois les chronos de natation et de course à pied décrits dans les critères B seront présélectionnés. Dans le cas où plusieurs athlètes atteignent les normes de chrono des critères B, un classement sera effectué en fonction des temps cumulés des épreuves (natation + course à pied). Les temps cumulés les plus rapides donneront la priorité.

Dans le cas où aucun athlète n'atteint les critères A ou B, les candidats intéressés proches des normes de chrono peuvent toujours être pris en compte pour une sélection discrétionnaire.

Date limite pour déclarer sa candidature : 31 mars 2025

Date de la communication de sélection : 7 avril 2025

WCH « Multisport » à Pontevedra (ESP) du 21 au 29 juin 2025

WCH de Duathlon Distance Standard (Élite, U23, Junior)

Élite:

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **6 athlètes au total par sexe** sur base des critères A ci-dessous. Les athlètes ayant atteint les critères A sont prioritaires et éligibles à la présélection. Si moins de 6 athlètes atteignent les critères A, un maximum de 2 places de quota par sexe sera attribué pour les critères B. Les athlètes doivent déclarer leur intention de concourir avant la date limite indiquée ci-dessous.

Critères A : performances des athlètes classées selon l'ordre de priorité suivant :

1. Top 5 aux EC de duathlon Elite en 2025
2. Top 8 aux WCH de duathlon Elite en 2024
3. Top 5 aux EC de duathlon Elite en 2024

Critères B :

- Les athlètes les mieux classés au scratch (n'ayant pas déjà atteint les critères A) au duathlon de Kruisem le 1er mai 2025.

Date limite pour soumettre une candidature : 12 mai 2025

Date de la communication de sélection : 19 mai 2025

U23 : ouvert aux athlètes nés entre 2005 et 2002

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **3 athlètes au total par sexe** sur la base des critères A ci-dessous. Si moins de 3 athlètes par sexe répondent aux critères A, jusqu'à **1 athlète** peut être sélectionné sur la base des critères B. Les athlètes ayant atteint les critères A



sont prioritaires et sont éligibles à la présélection. Les athlètes doivent déclarer leur intention de concourir avant la date limite indiquée ci-dessous.

Critères A : Les résultats des athlètes seront priorisés comme suit :

1. Top 3 aux EC de duathlon en U23 en 2025
2. Top 3 aux WCH de duathlon en U23 en 2024
3. Top 3 aux EC de duathlon en U23 en 2024

Critères B :

- Athlète le mieux classé en catégorie U23 (n'ayant pas déjà atteint les critères A) au duathlon de Kruisem le 1er mai 2025.

Date limite pour soumettre une candidature : 12 mai 2025

Date de la communication de sélection : 19 mai 2025

Juniors : ouvert aux athlètes nés entre 2006 et 2009

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **3 athlètes au total par sexe** sur la base des critères A ci-dessous. Si moins de 3 athlètes par sexe répondent aux critères A, jusqu'à **1 athlète** peut être sélectionné sur base des critères B. Les athlètes ayant atteint les critères A sont prioritaires et sont éligibles à la présélection. Les athlètes doivent déclarer leur intention de concourir avant la date limite indiquée ci-dessous.

Critères A : Les résultats des athlètes seront priorisés comme suit :

1. Top 5 aux EC de duathlon en junior en 2025
2. Top 5 aux WCH de duathlon en junior en 2024
3. Top 5 aux EC de duathlon en junior en 2024
4. Victoire aux BC de Duathlon en junior en 2024

Critères B :

- Athlète le mieux classé en catégorie junior (n'ayant pas déjà atteint le critère A) au duathlon de Kruisem le 1er mai 2025.

Date limite pour soumettre une candidature : 12 mai 2025

Date de la communication de sélection : 19 mai 2025

WCH de Duathlon "Relais par équipe mixte 2x2" (Élite, Junior)

L'homme et la femme les mieux classés dans la course individuelle auront la priorité pour prendre le départ du relais par équipes mixtes.



En cas de circonstances exceptionnelles (c'est-à-dire un accident, une maladie, un DSQ, etc.), le TL de la course peut recommander un athlète différent de celui le mieux classé sur la course individuelle pour le MTR. La recommandation et la justification des changements seront évaluées par le Be3 SC, qui validera la composition finale de l'équipe.

WCH de Triathlon « Longue Distance »

Élite:

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **4 athlètes par sexe** sur la base des critères ci-dessous. Pour les athlètes ne répondant pas aux critères, **1 athlète supplémentaire par sexe** peut être sélectionné sur la base d'une délibération du Be3 SC en tenant compte de la proximité des critères et/ou de circonstances atténuantes : chute, crevaison, blessure, maladie, etc.

Les athlètes qui ont atteint au moins un des niveaux de performance ci-dessous seront éligibles à la présélection. La priorité parmi les athlètes éligibles sera établie selon l'ordre suivant :

1. Top 15 sur un T100 en 2024 ou 2025
2. Top 10 dans la catégorie Pro sur un Ironman ou Challenge « Full Distance » en 2024 ou 2025 (avant la date de sélection) ; Top 5 aux EC/WCH « Longue distance » (scratch) en 2024
3. Top 8 dans la catégorie Pro sur un triathlon de moyenne distance 70.3 Ironman, Challenge moyenne distance, aux EC moyenne distance ou aux WCH moyenne distance en 2024 ou 2025 (avant la date de sélection)
4. Victoire aux BC de Triathlon moyenne distance en 2024

Dans le cas où il y aurait plus de candidats que de places de quota disponibles, ou pour distinguer les athlètes obtenant les mêmes résultats dans différentes courses (par exemple, l'athlète X remporte une course Challenge "full distance", l'athlète Y gagne une course Ironman "full distance"), la priorité sera donnée aux athlètes ayant obtenu le score PTO le plus élevé sur une course « full distance » au cours des 12 derniers mois au moment de la date limite de sélection.

Date limite de dépôt des candidatures : 12 mai 2025

Date de communication de sélection : 19 mai 2025

WCH Aquathlon (Élite, U23, Junior)

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à 4 athlètes par sexe. Les athlètes qui ont satisfait aux critères ci-dessous sont présélectionnés :

Critères A :

Elite : Top 5 (scratch) aux EC/WCH d'aquathlon en 2024



U23 : Top 5 (scratch) aux EC/WCH d'aquathlon en 2024

Junior : Top 5 (scratch) aux EC/WCH d'aquathlon en 2024

Critères B :

Pour les athlètes intéressés qui n'ont pas atteint les critères A, ils peuvent envoyer par e-mail leur temps de natation de 400 m (course ou contre-la-montre, bassin de 25m ou 50m) et de course sur route certifiée de 5km, 5000m sur piste ou 5000m sur piste en contre-la-montre (filmée en intégralité) pour considération au DT respectif de leur ligue. Les normes de chrono pour la natation et la course à pied sont listées ci-dessous :

Natation 400m :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| - Hommes Elite : 4'10" | Femmes Élite : 4'35" |
| - Hommes U23 : 4'15" | Femmes U23 : 4'40" |
| - Hommes Junior : 4'25" | Femmes Junior : 4'45" |

Normes de course à pied 5000m/5km :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| - Hommes Elite : 14'40" | Femmes Elite : 16'50" |
| - Hommes U23 : 15'15" | Femmes U23 : 17'15" |
| - Hommes Junior : 15'45" | Femmes Junior : 17'45" |

S'il reste des places de quota, les athlètes qui réalisent à la fois les chronos de natation et de course à pied décrits dans les critères B seront présélectionnés. Dans le cas où plusieurs athlètes atteignent les normes de chrono des critères B, un classement sera effectué en fonction des temps cumulés des épreuves (natation + course à pied). Les temps cumulés les plus rapides donneront la priorité.

Dans le cas où aucun athlète n'atteint les critères A ou B, les candidats intéressés proches des normes de chrono peuvent toujours être pris en compte pour une sélection discrétionnaire.

Date limite de dépôt des candidatures : 12 mai 2025

Date de communication de sélection : 19 mai 2025

WCH de Cross Duathlon (Élite, U23, Junior)

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **4 athlètes par sexe**. Les athlètes qui ont atteint les critères A ci-dessous sont éligibles à la présélection et ont la priorité :



Critères A :

1. Elite : Top 5 (scratch) aux EC de Cross Duathlon en 2025 ou Top 5 (scratch) aux WCH de Cross Duathlon en 2024
2. U23 : Top 5 (scratch) aux EC de Cross Duathlon en 2025 ou Top 5 aux WCH (scratch) de Cross Duathlon en 2024
3. Junior : Top 5 (scratch) aux EC de Cross Duathlon en 2025 ou Top 5 aux WCH (scratch) de Cross Duathlon en 2024

Critères B :

Les duathlètes qui ont satisfait aux critères pour participer aux WCH de duathlon Distance standard en 2025 ou aux CE de duathlon Distance standard en 2025 sont également éligibles à la présélection pour le WCH de Cross Duathlon.

Pour les autres athlètes qui n'ont *pas* satisfait aux critères ci-dessus, ils peuvent tout de même envoyer une demande de participation à la course élite en envoyant un courriel à leur DT indiquant les performances et résultats des 24 derniers mois qui méritent d'être pris en considération pour la sélection. Dans le cas de places de quota restantes non remplies par les critères A ou B, toutes les demandes reçues avant la date limite de candidature seront examinées par le Be3 SC qui décidera de la sélection des athlètes.

Date limite de dépôt des candidatures : 12 mai 2025

Date de communication de sélection : 19 mai 2025

WCH de Cross Triathlon (Élite, U23, Junior)

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **4 athlètes par sexe**. Les athlètes qui ont satisfait aux critères ci-dessous sont éligibles à la présélection et ont la priorité :

1. Elite : Top 5 (scratch) aux EC de Cross Duathlon en 2025 ou Top 5 (scratch) aux WCH de Cross Triathlon en 2024
2. U23 : Top 5 (scratch) aux EC de Cross Duathlon en 2025 ou Top 5 (scratch) aux WCH de Cross Triathlon en 2024
3. Junior : Top 5 (scratch) aux EC de Cross Duathlon en 2025 ou Top 5 (scratch) aux WCH de Cross triathlon en 2024
4. Top 5 sur une manche Xterra en 2024 ou 2025

Pour les autres athlètes qui n'ont *pas* satisfait aux critères ci-dessus, ils peuvent tout de même envoyer une demande de participation à la course élite en envoyant un courriel à leur DT indiquant les performances et résultats des 24 derniers mois qui méritent d'être pris en considération pour la sélection. Dans le cas de places de quota restantes non remplies par les critères A ou B, toutes les



demandes reçues avant la date limite de candidature seront examinées par le Be3 SC qui décidera de la sélection des athlètes.

Date limite de dépôt des candidatures : 12 mai 2025

Date de communication de sélection : 19 mai 2025

EC Cross Triathlon & Cross Duathlon à Prachatice (CZECH) du 7 au 10 août 2025 (Elite, U23, Junior)

EC Cross Duathlon le 7 août 2025 (Elite, U23, Junior)

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **4 athlètes par sexe**. Les athlètes qui ont satisfait aux critères ci-dessous sont présélectionnés :

Elite : Les athlètes ayant réalisés un Top 5 (scratch) aux EC en 2024 ou WCH de cross Duathlon en 2024/2025 ont la première priorité. Le/la vainqueur des BC de Cross duathlon en 2024 en Elite a la deuxième priorité. Les athlètes ayant fait 1 x Top 5 sur course Xterra en 2024 ou 2025 ont la troisième priorité.

U23 : La priorité est donnée aux athlètes les mieux classés dans le top 5 (scratch) aux EC U23 2024 ou WCH de Cross Duathlon U23 en 2024/2025

Junior : La priorité est donnée aux athlètes les mieux classés dans le top 5 (scratch) aux EC Junior 2024 ou WCH de Cross Duathlon Junior en 2024/2025.

Pour les autres athlètes qui *n'ont pas* satisfait aux critères ci-dessus, ils peuvent toujours envoyer une demande de participation à la course élite, en envoyant un courriel à leur DT respectif indiquant les performances et les résultats des 24 derniers mois qui méritent d'être pris en considération. En cas de places de quota restantes, toutes les demandes reçues avant la date limite de candidature seront examinées par le Be3 SC qui décidera de la sélection des athlètes.

Date limite pour soumettre une candidature : 29 juin 2025

Date de la communication de sélection : 30 juin 2025

EC Cross Triathlon le 9 août (Elite, U23, Junior)

Si les places de quota national le permettent, le Be3 SC peut sélectionner jusqu'à **4 athlètes par sexe**. Les athlètes qui ont satisfait aux critères ci-dessous sont présélectionnés :

Elite : Les athlètes ayant réalisés un Top 5 (scratch) sur EC 2024 ou WCH de cross Triathlon en 2024/2025 ont la première priorité. Le/la vainqueur des BC de Cross triathlon en 2024 en Elite a



la deuxième priorité. Les athlètes ayant fait 1 x Top 5 sur course Xterra en 2024/2025 ont la troisième priorité.

U23 : La priorité est donnée aux athlètes les mieux classés dans le top 5 (scratch) aux EC 2024 ou WCH de Cross Triathlon U23 en 2024/2025.

Junior : La priorité est donnée aux athlètes les mieux classés dans le top 5 (scratch) aux EC 2024 ou WCH de Cross Triathlon U23 en 2024/2025.

Pour les autres athlètes qui *n'ont pas* satisfait aux critères ci-dessus, ils peuvent toujours envoyer une demande de participation à la course élite, en envoyant un courriel à leur DT respectif indiquant les performances et les résultats des 24 derniers mois qui méritent d'être pris en considération. En cas de places de quota restantes, toutes les demandes reçues avant la date limite de candidature seront examinées par le Be3 SC qui décidera de la sélection des athlètes.

Date limite de dépôt des candidatures : 29 juin 2025

Date de communication de la sélection : 30 juin 2025

Jeux Mondiaux à Chengdu (CHI) 14-17 août 2025 (Élite)

Duathlon Elite Standard Distance & Duathlon MTR 2x2

Veillez consulter le document sur les [critères des Jeux mondiaux](#) sur le site Web de TRI pour plus d'informations. Les critères de sélection finaux seront confirmés avec le BOIC à la fin du mois de janvier 2025, par conséquent, ces critères peuvent faire l'objet de modifications (telles que l'utilisation des Championnats d'Europe de duathlon comme course de sélection principale en raison d'une modification potentielle de la date limite de sélection par l'organisation).

Le Be3 SC remplira toutes les places de quota disponibles pour les deux sexes. L'attribution finale des places de quota sera confirmée par TRI le 30 avril. La priorité de sélection sera donnée comme suit :

1. Les athlètes les mieux classés dans le top 12 aux WCH de duathlon Distance standard en 2025 (possibilité de remplir toutes les places de quota)
2. S'il reste des places de quota, les athlètes les mieux classés dans top 8 aux EC de Duathlon Distance standard 2025 auront la deuxième priorité (parmi les athlètes éligibles, c'est à dire qui répondent aux critères de TRI, à retrouver ici : <https://cms.triathlon.org/assets/4546e978-6662-46aa-871d-a80e52a74488?download>).

Date limite pour la liste restreinte des noms à soumettre par le COIB : 10 juin 2025

WCH Duathlon Powermann « Longue Distance » à Zofingue (SUI) le 7 septembre 2025 (Elite)



Si le quota NF le permet, il est possible d'attribuer jusqu'à un maximum de **6 places par sexe**. Les athlètes qui ont satisfait aux critères ci-dessous sont éligibles à la présélection. La présélection de l'athlète sera obtenue selon l'ordre de priorité suivant :

1. Top 5 sur Duathlon Powermann Longue distance en Elite en 2024 ou 2025
2. Top 5 sur Duathlon Powermann Moyenne distance en Elite en 2024 ou 2025
3. Top 10 aux WCH de Duathlon Distance standard en Elite en 2025
4. Top 10 aux EC de Duathlon Distance standard en Elite en 2025
5. Top 3 aux BC de Duathlon Longue distance en 2024

Pour les athlètes qui *n'ont pas* satisfait aux critères ci-dessus, ils peuvent toujours envoyer une demande de participation à la course élite, en envoyant un courriel à leur DT indiquant les performances et les résultats des 24 derniers mois qui méritent d'être pris en considération. En cas de places de quota restantes, toutes les demandes reçues avant la date limite de candidature seront examinées par le CE de Be3 qui décidera de la sélection des athlètes.

Date limite pour soumettre une candidature : 21 juillet 2025

Date de la communication de sélection : 28 juillet 2025

EC de Triathlon « Longue Distance » à Almere (Pays-Bas) le 13 septembre 2025 (Elite)

Élite:

Si le quota NF le permet, il est possible d'attribuer jusqu'à maximum **6 places par sexe**. Les athlètes qui ont atteint au moins un des niveaux de performance ci-dessous seront éligibles à la présélection. La priorité parmi les athlètes éligibles sera établie selon l'ordre suivant :

1. Top 15 sur un T100 en 2024 ou 2025
2. Top 10 en catégorie Pro dans un Ironman ou Challenge « Full Distance » en 2024 ou 2025 (avant la date de sélection) ; Top 5 aux EC/WCH « Longue distance » (scratch) en 2024
3. Top 8 dans la catégorie Pro sur un triathlon 70.3 Ironman, Challenge moyenne distance, EC moyenne distance ou WCH moyenne distance en 2024 ou 2025 (avant la date de sélection)
4. Victoire aux BC de triathlon "moyenne Distance" en 2024

Dans le cas où il y aurait plus de candidats que de places de quota disponibles, ou pour distinguer les athlètes obtenant les mêmes résultats dans différentes courses (par exemple, l'athlète X remporte une course Challenge "full distance", l'athlète Y gagne une course Ironman "full distance"), la priorité sera donnée aux athlètes ayant obtenu le score PTO le plus élevé sur une course « full distance » au cours des 12 derniers mois au moment de la date limite de sélection.



Date limite pour soumettre une candidature : 28 juillet 2025

Date de la communication de sélection : 4 août 2025

Procédure d'appel

Les athlètes peuvent faire appel des décisions du Be3 SC dans les 5 jours ouvrables suivant la publication de la sélection par les ligues (LF3 et 3VL). L'appel doit être adressé à la AC Be3 par e-mail à secretary.general@triathlon.be et en mettant en copie la Ligue respective : pour la 3VL (simon.plasschaert@triathlon.vlaanderen) ou pour la LF3 (contact@lf3.be) et après paiement de 100€ d'acompte sur le compte de Be3. Numéro de compte : BE45 0013 5794 1089.

La AC Be3 est composée de :

- Le Secrétaire Général Be3
- Le Directeur Général LF3
- Le Directeur Général 3VL

Si l'appel de l'athlète est justifié par la AC Be3, la décision du Be3 SC sera changée et l'acompte remboursé. La décision de la AC Be3 peut faire l'objet d'un recours auprès du BAS définitivement dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

Annexe 1 : Code de conduite pour les membres de l'équipe nationale

L'équipe nationale est représentée par les athlètes et le personnel sélectionnés. Les membres de l'équipe nationale doivent se comporter comme des ambassadeurs de leur sport, de leur fédération et de leur pays. Par conséquent, toute personne sélectionnée pour faire partie d'une sélection nationale est priée de souscrire au code de conduite suivant. Ce code de conduite est une condition préalable pour faire partie de la sélection nationale.

- L'athlète portera la tenue nationale autant que possible (à condition qu'elle ait été fournie en temps opportun et de manière suffisante) et au moins aux moments suivants : briefings, podiums, compétitions et entraînements, à l'aéroport lorsqu'il voyage en équipe, lors des repas d'équipe et lors des moments de presse.
- L'athlète partage les valeurs suivantes : Fair-Play, sens des responsabilités, dévouement, honnêteté, ponctualité, communicative, respectueuse des autres et des règles de sécurité.
- Les comportements discriminatoires, les propos inappropriés, les comportements transgressifs, le vandalisme, le tabagisme, le dopage, l'abus d'alcool, la consommation de drogues, l'intimidation, le harcèlement sexuel, verbal ou physique, etc., sont inacceptables.
- L'athlète est conscient de sa présence influente sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.) et dans les communications avec la presse.



- L'athlète accepte et respecte le règlement antidopage.
- L'athlète participe aux pourparlers convoqués par le TL.
- Si la délégation nationale est invitée à participer à une cérémonie avant ou après la compétition, les athlètes et le TL discuteront de la participation ou non à de tels événements. Chaque athlète se conformera à la décision de la direction de la délégation.
- Selon les règles de TRI, tout athlète a le droit de déposer une plainte contre une irrégularité (présumée) dans la compétition de la part d'un officiel, d'un membre du personnel ou d'un athlète. Si cette irrégularité présumée aurait été commise par un athlète qui est également membre de sa propre sélection nationale, le plaignant consultera d'abord le TL sur le bien-fondé de la plainte.
- Si un athlète se sent harcelé ou mal à l'aise dans une situation quelconque, il peut signaler le cas aux responsables du bien-être pour TRI à safesport@triathlon.org et consulter le site Web pour plus d'informations sur la politique de protection et de lutte contre le harcèlement.
- L'athlète est soumis aux règles et codes de TRI disponibles sur le site Web du TRI à triathlon.org et lors des événements de TRI.

Sanctions :

Les violations de ce code de conduite seront traitées en premier lieu par le directeur technique de la ligue concernée. Les infractions mineures peuvent entraîner la suspension de la participation aux séances d'entraînement, aux stages, aux journées d'essai ou aux compétitions. Les infractions mineures répétées ou les infractions majeures seront signalées à la commission disciplinaire de la ligue concernée (Règlement intérieur de la Ligue).

Pour accord,

L'athlète : _____
en manuscrit « Lu et approuvé » (signature, date)

Directeur technique : _____
(signature, date)